

CETTE SEMAINE ...

Événement

Congrès national des tribunaux de commerce

À l'occasion du 150^e anniversaire de son installation sur l'Île de la Cité, quai de la Corse, le tribunal de commerce de Paris accueille cette année le Congrès national des tribunaux de commerce. Ce dernier débutera par une première journée d'ateliers réservée aux juges consulaire. Durant la deuxième journée, plénière, aura lieu une première table ronde sur « *L'influence du droit français dans l'évolution des procédures d'insolvabilité européennes* », suivie d'une intervention de la directrice des Affaires civiles et du Sceau, Carole Champalaune, sur la réforme du droit des contrats, puis d'une nouvelle table ronde sur « *Le nouveau rôle du juge après la réforme* ». Parmi les intervenants à cette journée, se trouveront notamment Reinhard Dammann,

associé chez Clifford Chance, et Jean-Daniel Bretzner, associé chez Bredin Prat.

Dates : Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2015.

Contact : www.congresnationaltc-2015.com

Initiative

La Grande Famille
Cohen Amir-Aslani

Le 3 novembre dernier, Cohen Amir-Aslani a désigné Sabrina Toula, Withney Karamoh, Marion Landrin-Piat, Marine Menis et Lisa Bernard (photo), comme lauréates de la 3^e édition de La Grande Famille, initiative destinée à soutenir et à encourager les étudiants des IUT de Bobigny, Saint-Denis et Villetaneuse désireux de se former au monde de l'entreprise.

Le prix de La Grande Famille leur permet d'obtenir une bourse de 3000 euros versée en quatre fois sur deux ans ; un parrainage de deux ans par un membre du cabinet Cohen Amir-Aslani ; au moins un stage rémunéré d'un mois minimum au sein d'une entreprise partenaire ; et un stage d'un mois minimum dans un pays étranger pour le plus méritant des cinq lauréats à l'issue des deux ans, dont les frais de transport, d'hébergement et de formalités consulaires seront assurés par Cohen Amir-Aslani.

À lire



La cartographie des risques juridiques dans l'entreprise

Une fiche pratique rédigée par Jérôme Rusak pour Day One.

À retrouver sur notre site : www.lja.fr

Billet

Dématérialisation sécurisée

Par Laurence Garnerie, Rédactrice en chef

Créer une identité numérique permettant de conclure des contrats ou défendre ses droits en justice à distance, et donner à tous les actes numériques la même force probante que le papier : tel est l'un des objectifs du futur projet de loi sur les nouvelles opportunités économiques, dont les grandes lignes ont été dévoilées le 9 novembre 2015 par Emmanuel Macron. Dans ce texte censé permettre à chacun de s'adapter à la transformation digitale, le ministre de l'Économie veut forger un cadre favorable à l'économie numérique. Une ambition qui va plus loin que la simple réforme du droit des contrats, dont le projet d'ordonnance pose comme principe la possibilité de recourir à la voie électronique pour tout contrat, et qui constitue un sacré défi pour les professions juridiques. Lesquelles devront cette fois accepter de dialoguer avec Bercy si elles veulent être parties prenantes de ce nouveau marché de la dématérialisation sécurisée.

EN TRAVERS
DE LA GORGE

Après s'être étouffée en 2012 avec une Knacki Ball, les petites saucisses rondes de la marque Herta, Mayline, trois ans, est tombée dans un coma profond dû à un arrêt cardio-respiratoire. Deux mois plus tard, cependant, elle s'est réveillée et a récupéré toutes ses facultés de manière spectaculaire. À tel point que ses parents ont envoyé le dossier médical de leur fillette au Vatican, persuadés que Dieu n'était pas étranger à ce rétablissement. Cela ne les a pourtant pas empêchés de porter plainte contre Herta, dont le procès vient de s'ouvrir au TGI de Paris... Pas de doute, ce couple croit aux miracles.

LA LETTRE DES JURISTES D'AFFAIRES • Service client : 0 825 08 08 00 • Publiée par Wolters Kluwer France SAS au capital de 155 000 000 euros • Siège social : 14, rue Fructidor - 75 814 Paris CEDEX 17 • RCS Paris : 480 081 306 • Associé unique : Holding Wolters Kluwer France • Directeur de la publication, Président directeur général de Wolters Kluwer France : Hubert Chemla • Directrice générale du Pôle Presse: Yasmine Jourdan • Rédactrice en chef : Laurence Garnerie (lgarnerie@wolters-kluwer.fr ; 01 85 58 31 82) • Journalistes : Sophie Biri-Julien, Chloé Enkaoua et Alain Grangeret • Responsable graphique : Raphaël Perrot • Directrice de clientèle : Aurore Mathey (01 85 58 37 27) • Commission paritaire : 0915 | 87011 • Dépôt légal : à parution • Imprimé par BRI - 61/79 rue Saint-André - ZI des Vignes - 93000 Bobigny • Toute reproduction, même partielle, est interdite. • Ce numéro est accompagné d'un encart publicitaire. •

Wolters Kluwer

Abonnement annuel

Entreprise : 1310,00 € HT
Cabinet d'avocats < 10 : 1310,00 € HT
Cabinet d'avocats entre 10 à 49 : 1479,00 € HT
Cabinet d'avocats 50 et plus : 1785,00 € HT
(TVA : 2,10 %)

La LJA, c'est aussi le LJA Mag tous les 2 mois, un site internet et des archives en ligne